



DÉPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	49	0	0

**OBJET : 00-31 - RENOUELEMENT
DU CONSEIL MUNICIPAL -
ENVIRONNEMENT - ASSOCIATION
'RIVAGES DE FRANCE' - DESIGNATION
D'UN REPRESENTANT**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N°Enregistrement :

1081/14

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le 19 4 AVR. 2014

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le 14 AVR. 2014

Pour le Maire,
L'Attaché Territorial,

A. CLAVERIE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du lundi 7 avril 2014

Le lundi 7 avril 2014 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 01/04/14, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Eric PAUGET, Mme Simone TORRES FORET DODELIN, M. Jacques GENTE, M. Serge AMAR, M. Patrick DULBECCO, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marina LONVIS, M. Patrice COLOMB, M. Yves DAHAN, M. André-Luc SEITHER, Mme Monique CANOVA, Mme Khéra BADAOU, Mme Anne-Marie DUMONT, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Martine SAVALLI, Mme Jacqueline DOR, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Henri CHIALVA, M. Alain CHAUSSARD, M. Marc FOSSOUD, M. Michel GASTALDI, Mme Marguerite BLAZY, M. Bernard MONIER, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Gérald LACOSTE, Mme Carine CURTET, Mme Nathalie DEPETRIS, M. Jacques BARTOLETTI, Mme Sophie NASICA, M. Bernard DELIQUAIRE, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Vanessa LELLOUCHE, Mme Rachel DESBORDES, M. Mickael URBANI, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, M. Matthieu GILLI, Mme Alexia MISSANA, Mme Annie CLECH, M. Tanguy CORNEC, Mme Anne CHEVALIER, M. Lionel TIVOLI, M. Marc GERIOS, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY, M. Gérard PIEL

Procurations

Absents :

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme Alexia MISSANA, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Commission(s) :

Créée en 1990, l'Association « Rivages de France » fédère les gestionnaires des sites du Conservatoire du Littoral et les aide à mettre en place des dispositifs de gestion pérennes.

En effet, par convention avec le Conservatoire du Littoral en date du 1^{er} octobre 2003, la Commune s'est engagée à gérer et à mettre en valeur les sites naturels du Fort Carré et du Bois de la Garoupe, par la biais d'un plan de gestion, de gardiennage, d'entretien et d'aménagement de ces sites.

Plus récemment, la Commune a reçu en gestion l'espace naturel contigu à la Batterie du Graillon situé 175 bd J.F KENNEDY que le Ministère de la Défense a mis à disposition du Conservatoire du Littoral. Une convention de gestion s'appuyant sur un programme approuvé par le propriétaire servira à appuyer les démarches de réhabilitation de l'écosystème du site.

De ce fait, la Commune, par délibération du 21 octobre 2011, a adhéré à cette association se voulant être un outil d'aide à la réflexion technique et méthodologique en s'appuyant sur les différentes expériences entre membres gestionnaires.

A cet effet, la Commune avait désigné un élu afin de la représenter au sein de cette structure.

Compte tenu du renouvellement du Conseil municipal, il convient de procéder aujourd'hui à la désignation d'un nouvel élu au sein de l'Association « Rivages de France », conformément aux statuts en vigueur.

OUI CET EXPOSE
APRES EN AVOIR DELIBERE
LE CONSEIL MUNICIPAL

A la majorité par 41 voix POUR 49 (7 abstentions : Mme CLECH, M. CORNEC, Mme CHEVALIER, M. TIVOLI, M. GERIOS, Mme MURATORE, M. AUBRY – 1 contre : M. PIEL),

- **PROCEDE** à la désignation au scrutin public à mains levées à la majorité absolue, d'un élu en tant que représentant de la Commune au sein de l'Association « Rivages de France ».

Se porte candidat :

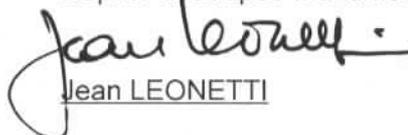
Matthieu GILLI

Monsieur Matthieu GILLI, Conseiller municipal, ayant obtenu la majorité absolue des voix, est désigné pour représenter la Commune au sein de l'Association « Rivages de France ».

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Député des Alpes-Maritimes,


Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux. Sauf dans le cas où un régime de décision implicite d'acceptation est institué par la loi, le silence gardé pendant plus de deux mois par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet."

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : DCM N.00-31 - RENOUELEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL - ENVIRONNEMENT - ASSOCIATION 'RIVAGES DE FRANCE' - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT -

Date de transmission de l'acte : 14/04/2014

Date de réception de l'accusé de réception : 14/04/2014

Numéro de l'acte : DCM1081-14 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20140407-DCM1081-14-DE

Date de décision : 07/04/2014

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 5. Institutions et vie politique
5.2. Fonctionnement des assembles